

Commune de

Médréac



Bulletin municipal
Été 2020

Sommaire

Le mot du Maire	p.2
Conseil municipal	p. 3-4
Trombinoscope « Vos élus »	
Les missions de vos élus	
Vie municipale	p.5 à 7
Toute une équipe d'employés municipaux à votre service	
Nos actions réalisées	
La preuve en images	
Finances	p. 8-9
Budget prévisionnel 2020	
Subventions aux associations	
Urbanisme	p. 10-11
Plan lotissement	
Assainissement collectif	
Droit de parole	p.12
C.S.F.	p. 13 à 15
Médréac, village touristique	p.15
École St Joseph	p. 16-17
École des sept loups	p. 18-19
Médiathèque	p. 20-21
Gare	p. 22-23
Vendredis du rail	p. 24
Infos diverses	p. 25
Covid	p. 26
État civil	p. 27
SMICTOM	p. 27
Communauté de Communes	p. 28-29
Classes 0	p. 30-31

Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,
Chers Médréaciens,

Notre pays traverse une crise sans précédent liée à la pandémie du CORONAVIRUS. Notre région n'a pas été épargnée. Malgré ce contexte le nouveau conseil municipal a été élu. Et après quelques semaines d'attente, il a été installé le 26 mai dernier.

Je remercie sincèrement toutes les électrices et les électeurs qui nous ont accordé leur confiance.

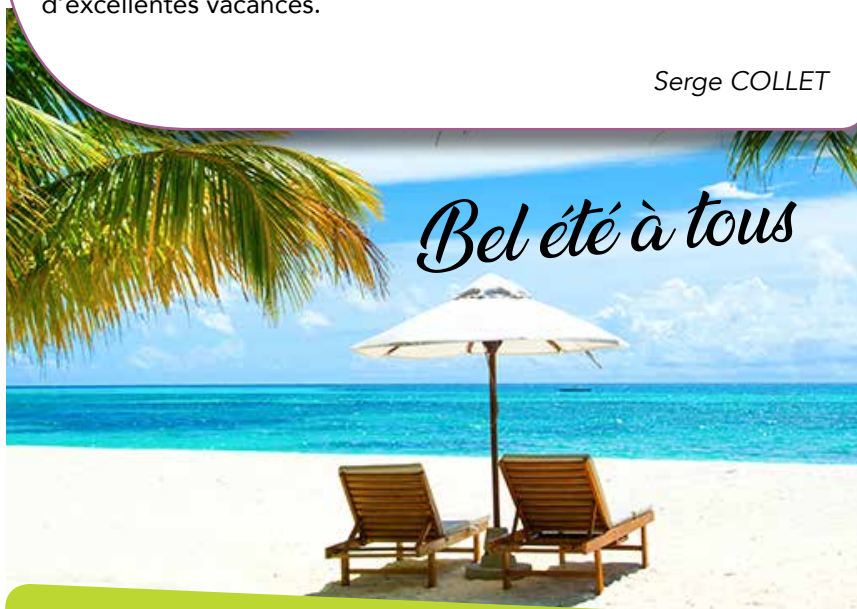
C'est avec une équipe totalement renouvelée que je porte l'ambition de préparer l'avenir de notre commune. Nous saurons être à la hauteur de votre confiance pour rendre notre cité encore plus rayonnante, plus solidaire et tournée vers l'avenir.

Notre fête des « CLASSES 0 » aura lieu le 26 septembre. Nous aurons le plaisir de nous y retrouver pour tenter d'oublier cette période difficile que nous venons de vivre.

En attendant des consignes plus précises pour la rentrée de septembre, je vous souhaite un bel été en famille, entre amis et d'excellentes vacances.



Serge COLLET



Ce bulletin a été imprimé sur du papier certifié PEFC.

Il a été élaboré par la commission Communication composée de :
Céline Bouillerot, Cécile Crespel, Laurine Crespel, Guillaume Pasquier, Noël Pollet.

Pour toute info à diffuser :
utiliser l'adresse mail : medreact2@orange.fr
ou contacter le secrétariat de la mairie.

Aucune photo insérée dans ce bulletin n'est libre de droit.

Trombinoscope « Vos élus »



Serge Collet
Maire ●



Delphine Rouault
1^{re} Adjointe ●



Noël Pollet
2^e Adjoint



Magali Gautier
3^e Adjointe



Guillaume Pasquier
4^e Adjoint



Céline Bouillerot
Conseillère Déléguée



Olivier Piederrière
Conseiller Délégué



Christophe Allée
Conseiller Municipal



Cécile Crespel
Conseillère Municipale



Laurine Crespel
Conseillère Municipale



Sébastien Demay
Conseiller Municipal



Fabien Heuzé
Conseiller Municipal



Audrey Huet
Conseillère Municipale



Delphine Josse
Conseillère Municipale



Céline Lemoine
Conseillère Municipale



Didier Levrel
Conseiller Municipal



Monique Macé
Conseillère Municipale



Sylvain Pestel
Conseiller Municipal



Hervé Tostivint
Conseiller Municipal

●
Conseillers
communautaires

Commission Appel d'offres :

- | Titulaires : | Suppléants : |
|----------------------|-----------------------|
| - Guillaume PASQUIER | - Olivier PIEDERRIERE |
| - Delphine ROUAULT | - Noël POLLET |
| - Didier LEVREL | - Fabien HEUZE |

Commission finances :

- | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| - M ^{me} Delphine ROUAULT | - M ^{me} Céline BOUILLEROT |
| - M. Noël POLLET | - M. Olivier PIEDERRIERE |
| - M ^{me} Magali GAUTIER | - M ^{me} Audrey HUET |
| - M. Guillaume PASQUIER | |

Commission Bâtiments communaux :

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| - M. Guillaume PASQUIER | - M. Olivier PIEDERRIERE |
| - M. Sébastien DEMAY | |

Commission Voirie communale et rurale, sécurité routière :

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| - M. Guillaume PASQUIER | - M. Sylvain PESTEL |
| - M. Didier LEVREL | |

Commission Urbanisme, eau et environnement :

- | | |
|------------------------------------|--------------------------|
| - M ^{me} Delphine ROUAULT | - M. Olivier PIEDERRIERE |
| - M. Didier LEVREL | |

Commission Loisirs, culture, sport, bibliothèque, vie associative, action jeunesse :

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| - M. Noël POLLET | - M ^{me} Delphine JOSSE |
| - M ^{me} Laurine CRESPEL | - M. Fabien HEUZÉ |
| - M. Guillaume PASQUIER | |

Commission Fleurissement, embellissement :

- | | |
|------------------------------------|----------------------|
| - M ^{me} Delphine ROUAULT | - M. Sébastien DEMAY |
| - M. Fabien HEUZÉ | |

Commission Enseignement primaire :

- | | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| - M ^{me} Magali GAUTIER | - M ^{me} Delphine JOSSE |
| - M ^{me} Céline LEMOINE | - M ^{me} Audrey HUET |

Commission Restaurant scolaire :

- | | |
|----------------------------------|-------------------------------|
| - M ^{me} Magali GAUTIER | - M. Didier LEVREL |
| - M. Sylvain PESTEL | - M ^{me} Audrey HUET |

Commission Communication :

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| - M. Noël POLLET | - M ^{me} Laurine CRESPEL |
| - M ^{me} Céline BOUILLEROT | - M ^{me} Cécile CRESPEL |
| - M. Guillaume PASQUIER | |

Commission Pôle santé :

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| - M. Noël POLLET | - M ^{me} Laurine CRESPEL |
| - M ^{me} Céline BOUILLEROT | - M ^{me} Céline LEMOINE |

Commission Développement économique, artisans, commerçants :

- | | |
|--------------------------|----------------------------------|
| - M. Guillaume PASQUIER | - M ^{me} Cécile CRESPEL |
| - M. Olivier PIEDERRIERE | - M. Sylvain PESTEL |
| - M. Noël POLLET | |

DÉLÉGATIONS

SMICTOM Centre Ouest d'Ille-et-Vilaine :

- | | |
|-------------------|--------------------------|
| - M. Serge COLLET | - M. Olivier PIEDERRIERE |
|-------------------|--------------------------|

Délégués au Conseil d'école Publique :

- | | |
|----------------------------------|----------------------------------|
| - M ^{me} Magali GAUTIER | - M ^{me} Céline LEMOINE |
|----------------------------------|----------------------------------|

Représentants de la commune à l'école Privée :

- | | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| - M ^{me} Audrey HUET | - M ^{me} Magali GAUTIER |
|-------------------------------|----------------------------------|

Délégués pour siéger au CCAS :

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| - M ^{me} Delphine ROUAULT | - M. Sébastien DEMAY |
| - M ^{me} Magali GAUTIER | - M ^{me} Cécile CRESPEL |

Représentant au Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) :

- | |
|----------------------|
| - M. Sébastien DEMAY |
|----------------------|

Délégué à la Sécurité Routière :

- | |
|---------------------|
| - M. Sylvain PESTEL |
|---------------------|

Délégués aux Pompiers et Sécurité des Bâtiments :

- | | |
|---------------------|--------------------|
| - M. Sylvain PESTEL | - M. Didier LEVREL |
|---------------------|--------------------|

Délégué à la Chambre d'Agriculture :

- | |
|--------------------|
| - M. Didier LEVREL |
|--------------------|

Délégué à la Chambre des Métiers :

- | |
|-------------------------------------|
| - M ^{me} Céline BOUILLEROT |
|-------------------------------------|

Délégué à la Chambre de Commerce :

- | |
|----------------------------------|
| - M ^{me} Cécile CRESPEL |
|----------------------------------|

Délégué à la Défense :

- | |
|--------------------------|
| - M. Olivier PIEDERRIERE |
|--------------------------|

Délégués à la Commission Départementale d'Équipement Commercial :

- | | |
|---------------------|------------------|
| - M. Sylvain PESTEL | - M. Noël POLLET |
|---------------------|------------------|

Délégué au Comité des Œuvres Sociales :

- | |
|------------------------------------|
| - M ^{me} Delphine ROUAULT |
|------------------------------------|

Toute une équipe d'employés municipaux à votre service

Vie municipale



Secrétariat, Mairie

Thérèse Glotin et Charlotte Quellenec

Service scolaire

Géraldine Aubry, Régine Guillon, Stéphanie Mancheron. En médaillon, Paulette Esnault.



Services techniques

Vincent Legendre, Mathias Caron, Loïc Legendre

Médiathèque

Laure Riffaud



Restaurant scolaire

Marie-Christine Menoret, Martine Léhon, Sophie Cherbonnet, Mélanie Chesnel

Ensemble pour un nouvel élan

FACILITONS LES COMPORTEMENTS SOLIDAIRES ET RESPONSABLES

- Distribution des masques COVID 19 à l'ensemble de la population
- Prospection de partenaires pour le remplacement du mobilier urbain et la mise à disposition de nouveaux équipements

SOUTENONS LA VIE ÉCONOMIQUE LOCALE

- Rencontre avec l'équipe médicale locale et l'Agence Régionale de Santé dans la perspective du recrutement d'un ou plusieurs nouveau(x) médecin(s)
- Table ronde entre nos acteurs locaux tenue le 6 juillet : Artisans & Commerçants

DYNAMISONS LA VIE SOCIALE, CULTURELLE ET SPORTIVE

- Rencontre avec les associations sportives / Planning /
- Recensement des besoins en équipements
- Rencontre avec Brocéliande Aventure

PRÉSERVONS NOTRE PATRIMOINE LOCAL

- Fleurissement de la commune
- Réflexions sur une nouvelle dynamique autour des Journées Citoyennes
 - Obtention du label « Village touristique »

FAVORISONS LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION

- Préparation et mise sous presse du présent Bulletin Municipal ; relance du Médré'act en cours.
- Dialogue avec l'ensemble des employés municipaux et recueil de leurs besoins métier

SOYONS ATTRACTIFS

Nos Ecoles, Notre Avenir :
Refonte de l'ensemble
des plannings d'accueil de nos écoliers
post confinement
en co-construction
avec les équipes pédagogiques



Budget fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES

011	Charges à caractère général	341970,00 €
012	Charges de personnel	455550,00 €
014	Atténuations de produits	150,00 €
65	Autres charges de gestion courante	220214,00 €
66	Charges financières	40000,00 €
67	Charges exceptionnelles	700,00 €
042	Opérations d'ordre	39356,00 €
023	Virement à la section investissement	1019815,14 €
TOTAL		2117755,14 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

70	Produits des services	106300,00 €
73	Impôts et taxes	703316,00 €
74	Dotations, subventions et participations	530712,74 €
75	Autres produits de gestion courante	150000,00 €
76	Produits Financiers	0,00 €
013	Atténuation de charges	1000,00 €
77	Produits exceptionnels	8380,00 €
042	Opérations d'ordre	0,00 €
002	Excédent de fonctionnement antérieur	618046,40 €
TOTAL		2117755,14 €

Section Investissement :

SECTION INVESTISSEMENT DÉPENSES

16	Remboursements emprunts et dettes	391000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	57000,00 €
21	Immobilisations corporelles	470200,00 €
23	Immobilisations en cours	813400,00 €
27	Autres Immobilisations financières	39512,17 €
	Déficit antérieur reporté	568235,37 €
TOTAL		2339347,54 €

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

710	Dotations, fonds divers, réserves	067390,37 €
13	Subventions et participations	71845,00 €
16	Emprunts et dettes	90941,03 €
23	Installations, matériels et outillages	50000,00 €
021	Virement section fonctionnement	1019 815,14 €
040	Opérations d'ordre	39356,00 €
TOTAL		2339347,54 €



BUDGET PRIMITIF 2020

	Dépenses	Recettes
ASSAINISSEMENT :		
Exploitation	234634,26 €	234634,26 €
Investissement	189924,98 €	189924,99 €
SPANC :		
Exploitation	4500,00 €	4500,00 €
BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL LA JANAIE		
Fonctionnement	299375,00 €	299375,00 €
Investissement	342669,00 €	342669,00 €

Subventions accordées aux associations

Monsieur le Maire propose de voter
les subventions suivantes aux associations

Nom de l'association	Ville	Subvention 2020
Club des Menhirs	Médréac	380 €
Association Quads-cool	Médréac	1 500 €
Association communale de Chasse	Médréac	200 € fonctionnement + 400 € pour le piégeage
UNC – AFN	Médréac	300 €
Union Sportive Médréac	Médréac	4 500 €
Vie Libre section Médréac	Médréac	380 €
Comité des fêtes de Médréac	Médréac	1 600 €
Comité des fêtes de Médréac (VDR)	Médréac	1 500 €
Association Loisirs Créatifs	Médréac	250 €
Musiques et orgues	Montauban	170 €
Amicale des donneurs de sang	Montauban	150 €
Association le trèfle à 4 feuilles Montauban/Médréac		500 €
EAPB Brocéliande – Athlétisme	Iffendic	50 €
Olympic club Montalbanais- Judo	Montauban	150 €
OCCE Ecole publique (classe de découverte) (Délib 2019-90 du 12/11/2019)	Médréac	50 € x 25 élèves Soit 1 250 € (*2)
CSF de Médréac (accueil de loisirs)	Médréac	28 000 €
CSF de Médréac (EVS)	Médréac	13 741 €
CSF de Médréac (Club parents)	Médréac	985 €
CSF de Médréac (CLAS)	Médréac	5 500 €
Association Gym Volontaire	Médréac	500 €
Team cross	Médréac	1 000 €
Association CLASSES (Délib 2020-22 du 10/02/2020)	Médréac	100 €
Non affecté		11 894 €
TOTAL PRÉVU AU BUDGET :		75 000.00 €

Pour les sorties scolaires, le Conseil Municipal précise qu'il est subventionné 1 sortie par élève (petite ou grande) par année scolaire

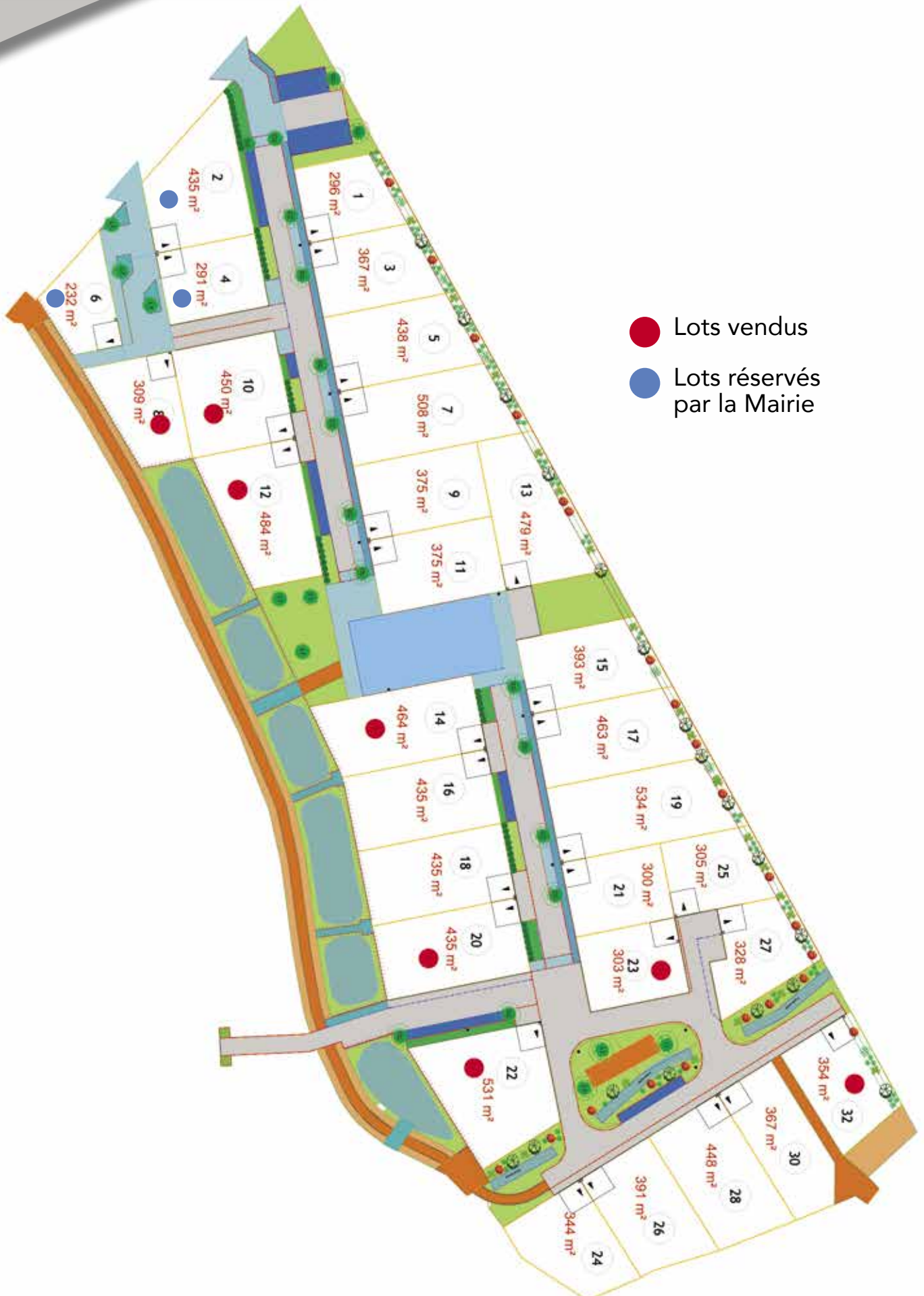
(*1) Pour les petites sorties scolaires (à la journée), la règle de financement adoptée par la commune pour les deux écoles est la suivante :

- 15 €/enfant pour 1 sortie /an sur justificatif présenté par l'école.

(*2) Pour les voyages scolaires (plusieurs jours), la règle de financement adoptée par la commune pour les deux écoles est la suivante :

- pour un voyage dont le cout par élève est < 500 € : 50 €/enfant pour 1 voyage /an sur justificatif présenté par l'école.
- Pour un voyage dont le cout par élève est > 500 € : 10% du cout du voyage pour 1 voyage / an sur justificatif présenté par l'école.

LOTISSEMENT COMMUNAL « LE CHAMP JANAIE »



Les usagers n'ayant pas encore fait procéder aux travaux de séparation de leur réseau d'eau vont être invités à se mettre en conformité sans délai

Plus de quatre années se sont écoulées depuis l'envoi du courrier initial demandant aux usagers de se conformer en matière de séparation des eaux usées et pluviales. Pour rappel, le délai prévu par la loi est de DEUX ans.

Vitale pour le bon fonctionnement et la pérennité de notre station d'épuration, la séparation devra être effectuée dans les mois à venir. Elle permettra de respecter l'engagement des usagers ayant réalisé leurs travaux de transformations. Ils sont en droit d'attendre qu'elles ne restent pas vaines.

Que dit la loi ?

Le raccordement des immeubles aux égouts publics est une OBLIGATION applicable à l'ensemble des propriétaires. Tous les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement sont à leur charge exclusive. De son côté, la Commune, en vertu de l'article L. 1331—4 du code de la santé publique et de ses obligations de collecte, de stockage, d'épuration et d'évacuation des eaux, est investie d'une mission générale de contrôle de raccordement aux réseaux publics. Ce contrôle porte à la fois sur la conformité de la partie privée du raccordement et sur les ouvrages incorporés au réseau public.

La loi prévoit également que le propriétaire qui ne se sera pas conformé aux obligations lors de la mise en séparatif, est astreint au paiement d'une somme au moins équivalente à la redevance qu'il aurait payée au service public d'assainissement, si son immeuble avait été raccordé au réseau ou équipé d'une installation d'assainissement autonome réglementaire. Cette somme peut être majorée dans une proportion fixée par le conseil municipal dans la limite de 100%. La commune peut, après mise en demeure, procéder d'office aux travaux indispensables aux frais de l'intéressé.

Pour rappel

Séparer les réseaux, c'est laisser les eaux de gouttière s'écouler dans le réseau historique et obliger les eaux ménagères (lessive, cuisine, bains...) ainsi que les eaux vannes (WC) vers le nouveau réseau des eaux usées, via le dernier regard posé.

La municipalité et ses services techniques restent à la disposition des riverains afin de déterminer la nature et l'ampleur des modifications à réaliser. Une fois les réseaux séparés, un diagnostic complet, dont les modalités précises restent à définir, sera engagé sur la totalité du périmètre de l'assainissement collectif, afin de s'assurer de la pleine et entière autonomie des eaux usées et des eaux pluviales.

Dès la rentrée, la municipalité adressera un courrier amiable à l'ensemble des propriétaires concernés, pour les inviter à lui faire part de leurs intentions ou de leurs difficultés éventuelles.



Le scrutin du 15 mars dernier s'est soldé, pour nous, candidats issus de la majorité sortante, par une amère désillusion. Forts de notre dévouement quotidien pendant six ans, de notre action efficace ; ancrés autour d'un projet clair, précis autant qu'ambitieux et solide, nous espérions pouvoir compter sur l'adhésion de la majorité des Médréciens.

Il n'en a rien été. Notre discours réaliste et concret a été rendu inaudible par les inepties, les fourberies les babillages et les approximations. A notre pédagogie, nous a été opposée une démagogie effrénée dont les effets transpirent déjà dans certaines délibérations que nous avons eues à prendre.

Nous souhaitons, aujourd'hui, vivement remercier tous les électeurs et toutes les électrices qui, dans une cacophonie douteusement entretenue, ont su faire preuve d'un grand discernement et nous ont accordé leur confiance.

Cependant, les résultats sont ce qu'ils sont. Une page s'est tournée.

Aujourd'hui, il nous reste à nous montrer vigilants et attentifs face aux décisions de demain. Il nous revient d'apposer sur la table du conseil municipal toute notre objectivité, notre sincérité autant que notre clairvoyance et notre expérience.

C'est ce à quoi nous nous sommes employés lors de la réunion du conseil municipal du 07 juillet dernier. Ainsi, si nous avons soutenu nombre de décisions, nous avons aussi affiché nos désaccords. Nous avons notamment contesté les modalités d'attribution des subventions alloués à certaines associations ainsi que certaines largesses, en cette année si particulière, aux activités gelées en tout ou partie. Nous nous sommes opposés aux arguments incitant à avancer à deux ans l'âge d'inscription des enfants à l'école publique que nous jugeons inutile et déloyal envers les assistantes maternelles.

Il nous faudra veiller à ce que les projets et actions que nous avons entamés durant la fin de notre mandature, ayant donné lieu à délibérations, soient menés à bien. La recherche d'un médecin en demeure la plus vitale et reste indissociable de l'acquisition et rénovation de la maison médicale, laquelle soit dit en passant, n'a pas été surévaluée, comme il est affirmé par certains. Elle a été doublement estimée, notamment par le Service des Domaines qui en a fixé la base de prix et a donné lieu à un vote unanime de l'ensemble du conseil municipal.

Le Site du Bois-Gesbert, le cheminement piétonnier autour du bourg, pour lequel une subvention D.E.T.R. a été acceptée au printemps, le quartier du Lien à signaler, la séparation définitive des réseaux d'eaux usées et pluviales, si vitale pour notre station d'épuration, la réhabilitation de notre orgue sont autant de dossiers restant au cœur de nos préoccupations.

Nous ne saurions terminer ce billet sans saluer l'action de monsieur Jean-Claude Omnès, maire de notre commune pendant trente-et-une années. Dans des conditions parfois difficiles et délicates, il a su, quoiqu'en disent ses détracteurs et contrairement à ce qui a pu être écrit dans la presse durant cet hiver, apaiser, fédérer, développer, dynamiser, moderniser. Il a également montré toutes ses capacités à gérer sagement sa commune. En témoignent encore les récentes félicitations du nouveau trésorier payeur, lors de son compte-rendu rédigé durant le mois de février, qui a salué l'excellente santé financière de notre commune.

Le remercier pour son implication de tous les instants auprès de Médréac et des Médréciens durant ces six lustres est bien le moins que l'on puisse faire.

Bon été à toutes et à tous.

Les élus hors majorité



ESPACE DE VIE SOCIALE

Une information, une inscription... Contactez-nous :



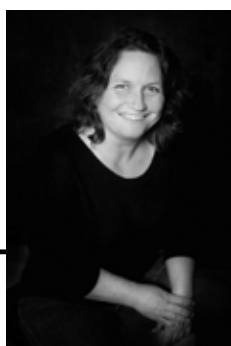
MANDY
Coordinatrice
Espace de Vie Sociale
evsmedreac@gmail.com



PAULINE
Directrice Adjointe
Animatrice Événementiel
paulinejolais.evs@gmail.com

ASSOCIATION

DES DÉPARTS :



Céline LEMOINE

BÉNÉVOLE

2010 Mai 2020

Merci à Céline pour ces nombreuses années de bénévolat. Présidente, secrétaire, membre active, Céline aura marqué l'histoire de l'association. Dynamique, disponible et à l'écoute !

Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouveaux projets.



Sophie JANVIER

DIRECTRICE ADJOINTE

Fév 2017 Mai 2020

Merci à Sophie pour son professionnalisme, son sourire et sa joie de vivre!

Elle a permis à l'Association un nouvel élan autour de la Communication et du pôle événementiel. Bonne route et bonne continuation.

DU CHANGEMENT À L'ASSOCIATION



Régine CRESPEL

NOUVELLE PRÉSIDENTE



Sophie LE GUILLARD

NOUVELLE VICE PRÉSIDENTE



Jean-Baptiste VALENZIANI

NOUVEAU BÉNÉVOLE



Pauline JOLAIS

DIRECTRICE ADJOINTE

& BIENVENUE AUX NOUVEAUX !

ESPACE JEU



ACCUEIL DE LOISIRS

ANIMATION DURANT LE CONFINEMENT

« LE DÉFI PÂQUES DU MERCREDI »



#ONVEUTDENOSNOUVELLES

Les espaces jeux reprendront en septembre

ÉVÈNEMENTIEL



REPRÉSENTATIONS THÉÂTRE

Les 13 jeunes de notre troupe théâtre se sont produits en 1ère partie des 5 dates du théâtre adultes de Médrécac fin janvier.

Merci à l'association « Les compagnons des Menhirs » pour ce partenariat depuis 2 ans.

Merci également à Morgan, notre intervenante.



SORTIE FOOTBALL

40 participants

Merci à l'association club de football de Médrécac pour ce partenariat depuis 2 ans.



ATELIER CUISINE

parent/enfant

6 binômes

A NOTER : SAMEDI 7 NOVEMBRE 2020, à partir de 19h, salle des fêtes de Médrécac

50 ANS DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE DE MÉDRÉAC, soirée dansante

Au menu : tajine, 15 euros adulte, 12 euros enfant, 8 euros à emporter

Inscription et vente de tickets à partir de début septembre.



ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Reprise à la rentrée courant septembre.

RÉSEAU BABY SITTING

Formation annulée en avril 2020.

> Prochaine formation en 2021

Vous cherchez un/une babysitteur pour garder vos enfants?
Le réseau est toujours disponible à l'Espace de Vie Sociale

PARENTALITÉ

Reprise des conférences le mercredi 1er juillet : « communiquer avec mon ado, comment l'aider dans son autonomie? »

Pause cet été et reprise à la rentrée le 17 septembre : « les violences scolaires ».

Médréac, Village Touristique

La commune de Médréac vient de recevoir le **label « Village touristique 2020 »**. Ce label est une invitation à faire découvrir le territoire français à travers les villages.

En Bretagne, 7 communes l'ont reçu. Pour notre commune, les atouts qui ont permis d'obtenir ce label sont: la gare avec la pratique du vélorail et le musée scénographique, les alignements mégalithiques de Lampouy, son église de 1911 et les sentiers de randonnée en direction de la vallée de Néal et de la Rance.



La Classe des CE1 CE2

Des lettres pendant le confinement...

Les élèves de CE1/CE2 découvrent, depuis plus d'un mois, l'enseignement à distance. Pendant cette période de confinement et pour maintenir le lien avec la maîtresse, les élèves de la classe ont travaillé sur la lettre. L'objectif de cette séquence était

d'écrire une lettre à la maîtresse afin de raconter une de ses journées à la maison.

Voilà quelques -unes de ces productions :

Vendredi 10 Avril, Médéric
Chère Nina,
Tous les matins, je fais mes devoirs.
L'après-midi, je finis mon travail, je le je joue à la console
ou à la tablette. Je joue aussi de la guitare Gabriel
A très bientôt Nina à l'école.
Bisous

Médéric le 10/04/2020
Chère Nina
J'espère que tu vas bien. Voici ce que je fais de nos jours.
Au début de la journée, je me lève et je réveille.
Ensuite je me lave les dents et je m'habille. Puis je commence
les classes avec le français et la conjugaison. Ensuite nous
faisons les mathématiques. Puis nous faisons l'écriture de 20 minutes.
Et nous nous reposons un moment. Puis nous avons
des leçons pour manger de la soupe. Puis nous faisons un dessin.
Ensuite nous jouons au football et au ping-pong.
Et nous faisons des dessins qui nous mangent le gâteau.
Puis on lit une petite histoire puis nous faisons un dessin.
Ensuite nous faisons notre dessin puis nous mangeons le dîner.
Puis nous nous lavons les dents et nous nous reposons un peu.
A bientôt

Médéric
vendredi 10 avril
Chère maîtresse
Je travaillais le matin mes
fiches. A midi, je joue à la
console avec mon
frère. Je vais beaucoup
jouer dehors.
A bientôt.
Médéric

Médéric, le 9/04/20
Chère Nina,
J'espère que tu vas bien. Je joue dans
le jardin avec mes barbies. J'ai aussi
avec moi à la balayette. Avec ma mère et mon
frère on a fait des plantations de hibiscus, de géraniums
de la glycine, de pétuniers et des framboisiers. On
fait aussi un petit jardin pour toi. Tu es si gentil.
A bientôt j'espère !

Etre confiné(e) – Enseigner et apprendre à distance. Une situation inédite – inimaginable

Cahier de bord d'une enseignante en CM1/CM2 du jeudi 12 mars au vendredi 10 avril

Jeudi 12 mars.

Peu après 20 h 00 : Emmanuel Macron annonce la fermeture des établissements scolaires. Durant la nuit : réflexions . Comment aborder cette nouvelle avec les élèves demain matin ? Comment être rassurante ? Quel travail dois-je leur transmettre pour la semaine à-venir ? Sous quelle forme ? Il faut dormir. Je dois être en forme demain.

Vendredi 13 mars

8 h 45 : Accueil des élèves dans la classe. Tours de parole. Chacun exprime son ressenti, ses craintes. « Chouette, on n'aura plus école ! », « C'est un peu triste quand même, on ne pourra plus se voir. », « Oh non ! Nous allons manquer les séances de piscine ! », « On ne pourra pas faire la visite du collège alors ? » 9 h 30 : dictée. La classe reprend normalement. 11 h 45 : Fin de la matinée. Les élèves partent manger. Préparation du plan de travail pour la semaine suivante. Il ne faut rien oublier. Faire les photocopies. Penser à manger... 13 h 30 : Retour en classe. Les élèves regardent « The greatest showman », comédie musicale sur la différence. Nous devons aller voir une expo intitulée « Voyage au pays de l'humain : de la différence à la discrimination » à la médiathèque le 27 avril. Tant pis. Je profite de ce temps pour corriger le travail réalisé ce matin. Les cahiers doivent être distribués ce soir. Après la récréation Distribution de tous les cahiers et fichiers. 16 h 45 : Départ des élèves. Sensation très étrange. Cela ne ressemble pas à un départ en vacances. Nous partons dans l'inconnu et nous ne connaissons pas la date de nos retrouvailles.

Semaine 1

Lundi 16 mars : Concertation avec les collègues à l'école. Ça commence, je n'ai pas indiqué le bon numéro de page d'exercice dans le plan de travail. Merci Adèle de m'avoir prévenue.

Mardi 17 mars : L'école à la maison, c'est bien. Mais les élèves commencent déjà à me manquer. La maman d'Albin accepte de mettre en place un groupe WhatsApp pour la classe. Les élèves vont pouvoir communiquer entre eux et j'aurai des photos.

Judi 18 mars : Le groupe WhatsApp fonctionne. On peut y voir les enfants au travail. Cela m'encourage. Le téléphone n'arrête pas de bipper. A l'aide, je n'arrive pas à me concentrer. « Est-ce que quelqu'un peut arrêter cette sonnerie qui annonce un nouveau message ? Merci »

Vendredi 19 mars : Dernière journée de la première semaine. J'ai mal à la tête et au dos. Je ne suis pas habituée à travailler sur ordinateur toute la journée. Les Cm m'ont impressionnée par leur sérieux et le travail fourni. Les parents sont aussi très impliqués. C'est rassurant.

Semaine 2 :

Lundi 23 , mardi 24 mars

Un nouveau plan de travail a été envoyé. Certains élèves ne s'y retrouvent pas. Il faut trouver une solution. Mise en place de l'ENT « Toute mon année » pour la classe. C'est chouette. On peut publier les productions des élèves. Les messages se poursuivent sur WhatsApp. Les élèves partagent leurs activités et prennent en photo leurs réalisations. Comme le soulignent certains parents : « A la fin du confinement, les enfants pourront participer à l'émission Top Chef ».

Judi 26, vendredi 27 mars.

Correction des travaux envoyés par les élèves. J'appelle certaines familles car j'ai peu de nouvelles. Un de mes élèves répond : « Comment vas-tu ? Bien. Est-ce que tu arrives à travailler ? Oui, mais ma mère m'a fait recommencer mon texte jusqu'à ce que je n'aie plus d'erreur. » Je suis rassurée, les parents jouent bien le rôle d'enseignant. Je souhaite créer une classe virtuelle. Mais le réseau est saturé. Impossible !!!

Semaine 3

Lundi 30, mardi 31 mars

3^e plan de travail envoyé. Les élèves semblent avoir pris le rythme. Ils prennent en main les outils numériques. Nouveauté de la semaine : une vidéo présentant un premier défi à réaliser. Heureusement qu'une de mes filles réalise le montage. Merci à elle.

Judi 2 avril

La classe virtuelle est enfin créée. J'ai hâte de la tester.

Vendredi 3 avril

Je teste la classe virtuelle avec quelques groupes d'élèves. Cela fonctionne plus ou moins bien selon les connexions. Mais, on peut se voir et communiquer. A poursuivre.

Semaine 4

4^e plan de travail envoyé. Je continue de tester la classe virtuelle avec des groupes de 3 ou 4 élèves. On peut tous interagir. Cet outil semble intéressant pour un travail en petits groupes. C'est ce que je vais privilégier après les vacances.

Vendredi 10 avril : classe virtuelle avec l'ensemble de la classe : présentation du résultat du second défi et Bonnes vacances à tous. 9 h 50, les premiers élèves rejoignent la plateforme. Je ne comprends pas, je les vois mais je ne les entends pas. 10 h : 20 élèves connectés. Je ne les entends toujours pas. Une véritable classe sans enseignant où chacun essaie de prendre la parole. 10 h 10 Je n'ai toujours pas réussi à résoudre le problème de son. Il faut dire que nous sommes trois en visio-conférence à la maison. Il y a peut-être un problème de connexion. 10 h 15, ma fille termine sa visio. Elle entend une conversation sur l'enceinte. Ce sont mes élèves. Mon ordinateur a partagé le bluetooth automatiquement. Le problème de son est résolu. La classe virtuelle peut avoir lieu. Chaque élève prend la parole. On se souhaite de bonnes vacances. On se retrouvera par petits groupes à la rentrée.

Activités plastiques à l'école et à la maison

A l'école nous faisons de la peinture et des bricolages tous les mardis.

Pendant le confinement, nous avons continué ces activités que nous aimons faire à la maison.

Poissons d'avril, activités de Pâques. Voici des photos de nos réalisations.

Les GS-CP



MÉDRÉAC

RANDO VTT & PÉDESTRE

25, 35, 45 km / 12, 16 km

sam 26 sept : départ de 14 à 16 h
et dim 27 sept : départ de 8 à 10 h

Parrainée par Frédéric GUESDON

11^{ème} édition

Organisation AFIS, Ecole St Joseph

station de lavage à l'arrivée

Informations sur vtrando.free.fr



C'est une année particulière qui s'achève à l'école publique des 7 loups de Médréac comme partout ailleurs.

Les cinq classes de l'école ont bien travaillé cette année en classe mais aussi à la maison.

Nous étions tous heureux de retrouver le chemin de l'école au mois de mai pour certains puis au mois de juin pour les autres.



DEUX ANIMATIONS SCIENTIFIQUES

Tous les élèves de l'école ont assisté à un spectacle scientifique en décembre.

Les élèves de la maternelle et les CP ont vu un spectacle sur le thème des 4 éléments et les élèves de CE1-CE2-CM1 et CM2 sur le thème des énergies.



Nous renouvelons nos remerciements à l'APE qui nous a permis de proposer à tous les élèves un spectacle et qui l'a entièrement financé. La participation des familles de l'école aux actions de l'APE ont permis cette animation.

UNE ANNEE POETIQUE

La classe des CM1-CM2 a bénéficié d'un projet mené en partenariat avec la Maison de la Poésie de Rennes. Une poète, Laura Vazquez, est venue proposer des séances d'écriture aux mois d'octobre, novembre et décembre. Le résultat final a été présenté lors d'une soirée poésie à laquelle ont été conviés tous les parents de l'école à la salle des fêtes de Médréac le vendredi 13 décembre. L'APE a offert un pot à l'issue de la représentation.

La totalité du projet a été subventionné par la Maison de la Poésie de Rennes.

La classe des CE1-CE2 a profité de ce projet pour écrire elle aussi de la poésie. Les élèves ont exposé leurs oeuvres lors de cette même soirée.

Tous les projets n'ont pu être réalisés mais nous reviendrons avec plein de nouveaux projets à la rentrée !



Accueil des TPS

Nous accueillons les enfants dès la Toute Petite Section (enfant né en 2018 pour l'année scolaire 2020-2021). Plusieurs rentrées sont possibles dans l'année.

La directrice de l'école, Nolwenn GUIODO, se tient à votre disposition pour tout renseignement et pour les inscriptions. N'hésitez pas à prendre contact par téléphone au 02 99 07 30 06 ou par mail ecole.0350334y@ac-rennes.fr

Remerciements

Les enseignants remercient vivement la municipalité et les services techniques ainsi que l'APE, ses membres actifs et tous les parents qui se sont mobilisés durant cette année et plus particulièrement pendant la période si spéciale qu'a été le confinement.



Médiathèque municipale de Médréac

Toujours et encore se distraire, s'informer, se cultiver, se former, découvrir !



Nous sommes contents de vous retrouver à nouveau à la Médiathèque de Médréac, dans des conditions presque « normales » puisque nous sommes dans cette nouvelle phase de dé-confinement où les horaires d'accueil public ont été élargis afin de réduire le nombre d'abonnés ensemble, dans l'espace de la Médiathèque. Dès le mois de Juillet, la prise de rendez-vous n'est plus obligatoire, par contre l'accès sera limité à 10 personnes maximum dans la Médiathèque avec port du masque pour tous, au-delà de 10 ans. Dans la Médiathèque, pas de consultation sur place, les sièges sont retirés, seules les consultations en vue des emprunts sont possibles. Les nouveaux horaires d'ouverture publique élargis sont, jusqu'à la rentrée de Septembre :

Mardi et vendredi : 14 H à 18 H / Mercredi : 10 H à 12 H 15 et 14 H à 16 H 30

Samedi matin : 10 H à 12 H 15



Les collections se composent d'environ 12000 documents tous supports confondus. Le Conseil départemental nous prête 20 % du fonds renouvelé et permet des réservations régulières sur titres ou sur thèmes, avec 13 abonnements à des magazines adultes et jeunesse **et un nouveau fonds ludothèque**. La Médiathèque propose également de nouvelles **ressources numériques en ligne de chez soi** : soit lire la presse sur <lekiosque.fr> ; soit se former et apprendre avec <toutapprendre.fr> et <soutien scolaire du CNED>, soit regarder un film ou le télécharger avec <ArteVod >, ces ressources sont accessibles aux abonnés. L'accès à Internet est possible sur deux postes en accès direct avec outils bureautiques, connexion Wifi possible, stockage de données et jeux accessibles pour les plus jeunes, accompagnés quand ils ont moins de 12 ans.



Reprise des animations « Bébés lecteurs »

et contes à la Médiathèque. Elles seront poursuivies une fois par mois, à la rentrée scolaire 2020/2021. *Pour les séances bébés lecteurs* : les enfants de moins de 4 ans sont accueillis, accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle et à la rentrée, avec deux séances de 10 H à 10 H 30 et de 10 H 40 à 11 H 10.

Pour les contes : le mercredi à midi à 15 H 30. L'accueil des enfants accompagnés se fait à la Médiathèque avec Lucie Denonne, conteuse à la Communauté de Communes, qui assure également un mercredi par mois, une heure de « contes », un flyer est disponible à la Médiathèque. L'inscription préalable est obligatoire.

Fermeture estivale du mardi 11 Août au Jeudi 27 Août inclus.

Modalités d'inscription :

Inscription de date à date

Prêts maximum à chaque passage

Et par membre de la famille :

4 livres ou imprimés par personne

3 DVD par famille et 6 CD par famille

Accès à Internet :

1 H pour les inscrits et 2 postes disponibles.

Animations régulières :

Expositions, valises thématiques sur thème

Lectures de contes

Prêts sur thèmes & ressources numériques.

Ateliers tablettes

Portage à domicile.

Contact

09 62 63 18 45

bibliotheque.medreac@orange.fr

Des animations et expositions à venir : à la rentrée scolaire, deux expositions « 4 saisons au potager » et « Sur un tapis volant » avec documents et animations associés si l'état sanitaire le permet. Les animations et expositions de début 2020 ont été annulées et reportées pour quelques-unes. **Nous espérons pouvoir accueillir Myrdhin et son harpe, vers le mois de Novembre ou Décembre. Un spectacle pour les enfants sur Noël est prévu fin Décembre... Nous vous informerons dès que possible.**



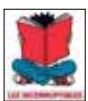
Cet été venez profiter de nombreuses nouveautés dans toutes les collections : livres, CD , DVD, livres-CD

Des réservations sont possibles, dans la mesure de la disponibilité des documents à l'antenne de Bécherel car les navettes sont stoppées pour le moment entre les bibliothèques. La Médiathèque de Médréac vous permet de faire aussi des découvertes ! Avant la fermeture estivale rappez vos documents en prêt et vous pourrez emprunter un peu plus de documents pendant les vacances, si vous le souhaitez.

Beaucoup de bons livres à découvrir cet été avec, par exemple les romans de... : Sylvain Tesson ; ou une biographie de Bartabas avec « D'un cheval l'autre » ; « L'Énigme de la Chambre 622 » de Joël Dickers qui nous emmène au fil de son roman diabolique dans une Suisse pas si tranquille que ça... ; « L'apiculteur d'Alep » ou l'histoire de Nuri, sa femme, Afra et leur jeune fils, Sami, dans la magnifique ville d'Alep où, quand la guerre éclate et ravage tout, ils entament alors un long périple où ils devront apprendre à faire le deuil de tout ce qu'ils ont aimé, apprendre à se retrouver, peut-être, dans un Londres où les attendent des êtres proches et reconstruire les ruches et leur vie ; un roman léger « Oh happy days » où un auteur brise un silence de quatre ans et envoie un mail à son ancienne lectrice, occupée à déménager à Toronto et celle-ci se laisse néanmoins tenter par la reprise de leur correspondance passée ; le dernier Norek ; des Bandes dessinées comme « le voyage d'Hakim » ou encore la suite des Cahiers d'Esther et puis pleins d'autres auteurs comme Nicolas Beuglet ; G. Musso ; F. Bourdin ; Echenoz ou encore Ferrante... et beaucoup d'autres documents pour les plus jeunes avec la suite de séries de BD comme la rose écarlate, Ninn, 5 mondes, Harmony, etc... et des CD et des DVD. **Le projet d'un fonds « Facile à lire »** est en cours de mise en rayons à la Médiathèque, fonds qui sera partagé et échangé, par toutes les bibliothèques de la Communauté de communes.



Prix Ados 2020/2021, 10 livres à découvrir à la Médiathèque ! « Magic » Charly d'Audrey , « La fille sans nom » Maëlle Fierpied ; « Dix » Marine Carteron ; « Sans foi ni loi » Marion Brunet ; « Le test » Sophie Adriansen, « Docteur Hope » Sylvaine Jaoui ; « Combien de pas jusqu'à la lune ? » Carole Trebor ; « Bordeterre » Julia Thevenot ; « Droit devant » Emmanuelle Rey et « La loi du plus fort » Luc Blanvillain.



Prix des Incorruptibles : Les sélections CM2 / 6^{ème} et CE2 / CM1 et CE seront accessibles en prêts aux usagers et aux classes des deux écoles de Médréac dès la rentrée prochaine.



Atelier en cours dans le cadre de la Communauté de communes et du département : des ateliers de médiation numérique sur tablettes pour les seniors, sont proposés dans plusieurs bibliothèques de la C.C, dont Médréac. Ces ateliers vont reprendre à la rentrée le vendredi 25 Septembre, avec un parcours de 8 séances sur l'année. La Médiathèque propose également un espace multimédia à la disposition de tous pour travailler sur place : deux ordinateurs sont disponibles avec accès à Internet et au catalogue de la Médiathèque, mais aussi à des jeux sur place.

Mercis aux bénévoles ! Nous remercions à nouveau toutes les bénévoles pour leur disponibilité et pour leur aide précieuse et indispensable à la Médiathèque, et toutes celles et ceux qui nous ont aidé. Les retrouvailles se feront dès que possible après les phases de dé-confinement successives.

Nous vous rappelons que la Médiathèque sera ouverte pendant tout le mois de Juillet jusqu'au samedi 8 Août inclus et fermera du mardi 11 Août au Jeudi 27 Août inclus. Réouverture le vendredi 28 Août.

Nous vous souhaitons à tous un bel été



©Simon Bourcier ©Miss Cassiopee Synapse

Communiqué de presse
11 juin 2020

Gare de Médréac : ouverture le 17 juin 2020

A partir du 17 juin, la Gare de Médréac est de nouveau accessible au public. La pratique de l'**activité vélo-rail** et la visite de la **scénographie ferroviaire** sont de nouveau possibles grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire adapté.

Une ouverture en toute sécurité

Depuis plusieurs semaines, l'équipe de la Gare de Médréac travaille activement pour accueillir de nouveau ses visiteurs dans le **respect des normes sanitaires**.

Plusieurs mesures sont mises en place :

- . Mise à disposition de gel hydroalcoolique sur tout le site et sur les vélo-rails.
- . Port du masque pour les membres du personnel d'accueil de la Gare.
- . Paiement par carte bancaire sans contact privilégié.
- . Port du masque recommandé au sein de l'espace accueil et dans la scénographie ferroviaire.
- . Sens de parcours préconisé pour le paiement à l'accueil.
- . Nombre de personnes limité pour la visite de la scénographie ferroviaire.
- . Pratique de l'activité vélo-rail uniquement sur réservation.

Activité vélo-rail & scénographie ferroviaire

Activité vélo-rail

Dans ce lieu chargé d'histoire, en famille ou entre amis, les visiteurs peuvent embarquer sur le quai de cette ancienne Gare restaurée pour une balade originale à bord de vélo-rails ! De **nouveaux équipages de draisines à pédalier** complètent cette année le parc de vélos-rails existants : ils peuvent transporter jusqu'à 5 personnes maximum.



Scénographie ferroviaire

Les férus d'histoire ne sont pas en reste puisque le billet d'entrée comprend un accès à l'**espace scénographique ferroviaire** !

Avec sa locomotive à vapeur et ses maquettes de train, les visiteurs y découvrent l'histoire de la Gare de Médréac sans oublier le monde ferroviaire et les cheminots.



INFORMATIONS PRATIQUES

. Gare de Médréac ouverte du 17 juin au 31 octobre 2020 de 10h à 18h :

- Du mercredi au dimanche pour le mois de juin.
- Tous les jours en juillet et août.

. **Petit parcours** : 6€ tarif unique, 3€ tarif réduit (moins de 8 ans), gratuit moins de 3 ans.

. **Grand parcours** : 8€ tarif unique, 4€ tarif réduit (moins de 8 ans), gratuit moins de 3 ans.

Pratique de l'activité vélo-rail uniquement sur réservation auprès de l'Office de tourisme du Pays de Saint-Méen Montauban au 02.99.09.58.04 / velorail@pays-stmeenmontauban-tourisme.fr

CONTACT PRESSE

Violaine Turpin

Gare de Médréac

SPL Tourisme Saint-Méen Montauban

5 rue de Gaël

35290 Saint-Méen-le-Grand

02.99.09.58.04

v.turpin@pays-stmeenmontauban-tourisme.fr

Gare de Médréac
CAFÉ • MUSÉE • VÉLO-RAIL

Rue de la Gare 35360 Médréac
02.99.09.58.04 / velorail@pays-stmeenmontauban-tourisme.fr
www.lagaredemedreac.fr

Le rendez-vous estival du vendredi à la gare de Médréac est attendu par bon nombres d'entres vous.

Le collectif d'associations s'est longuement interrogé sur la faisabilité de la manifestation et a travaillé sur une organisation qui allie plaisir des participants et respect des contraintes sanitaires.

Après l'attente, les interrogations et toujours sous réserve de l'évolution de la pandémie, 4 dates seront proposées les derniers vendredis de juillet (24 et 31) et d'août (21 & 28).

4 soirées, avec pour chaque, une première partie et une formation musicale au style musical différent qui se produiront sur un dispositif scénique étudiée pour éviter la concentration des participants.

Le groupe « The other World » ouvrira l'édition 2020 et le duo « Méghan » sera présent la semaine suivante. Au mois d'août, ce sera de la pop avec « Alys » et pour finir « Eléphant ».

Compte tenu des contraintes sanitaires, les organisateurs mettent en place une organisation particulière. Ainsi, le nombre de personnes accédant au site en même temps sera maîtrisé par un système de badge distribué les jours précédents et au cours de la soirée. Les principes de précautions seront respectés et les règles de circulation définies.

Une offre de restauration et une buvette seront mises en place, là aussi en tenant compte des contraintes sanitaires.

Les modalités définies pourront encore connaître des changements en fonction des évolutions de la réglementation. Aussi les informations sur les soirées VDR seront diffusées dans les jours qui précèdent les concerts dans la presse et sur les réseaux sociaux.

Bel été à tous.

L'équipe du Comité des fêtes



Coupon sport 35 : un coup de pouce financier pour favoriser la pratique des jeunes

Le dispositif Coupon sport du Département d'Ille-et-Vilaine a pour but d'aider les jeunes bretonnes âgés de 11 à 15 ans (nés entre 2005 et 2009), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière. Ainsi, le Département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V).

Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est de 20 euros par enfant pour une licence et adhésion comprise entre 45 euros et 90 euros ou de 40 euros par enfant si le coût global est supérieur à 91 euros.

Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation d'A.R.S et du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après remboursement du club par l'ANCV.



Don du sang

Alors que les donneurs ont répondu présent au plus fort de la crise sanitaire, ils sont moins nombreux à venir donner leur sang depuis le déconfinement. Les besoins des patients sont toujours aussi importants, voire davantage avec la reprise de l'activité hospitalière. La situation est aujourd'hui préoccupante : les réserves de sang sont désormais en dessous du seuil d'alerte et tout indique qu'elles continuent de baisser.

Les dons de sang sont possibles toutes les huit semaines.

Les prochaines collectes de sang auront lieu à Montauban sur rendez vous (mon-rdv-don-sang.efs.sante.fr) le vendredi après midi et le samedi en journée continue les 4/5 Septembre et 27/28 Novembre 2020.

Vous pouvez également vous rendre sur d'autres collectes mobiles autour de votre lieu de travail ou de votre lieu de vacances ou dans une Maison du Don, consultez le site de l'EFS pour plus d'informations.



Mairie

Horaires d'été :

La Mairie est fermée tous les samedis jusqu'au 22 Août.

Forum des associations

Le 11^e Forum des associations aura lieu le **Samedi 5 septembre 2020** de 9 H 00 à 13 H 00 à la salle des sports. C'est l'occasion pour les Médréaciens de découvrir les activités proposées par les différentes associations de la commune.

Nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sur la commune depuis le 1^{er} Novembre 2019 sont invités à se présenter à la mairie pour se faire connaître.

Résultats concours de maisons fleuries 2019

Maisons avec jardin visible de la rue :

1^{er} prix : M. et M^{me} Bruno GUIMARD 6 Rue de Landujan

Fenêtres et murs visibles de la rue :

1^{er} prix : M^{me} Solange PLESSIS 12 Allée des Lilas

Décor floral d'immeuble collectif :

1^{er} prix : M^{me} Sandrine LEBRETON 11 Rue de la Fontaine

Maisons rurales :

1^{er} prix : M. et M^{me} Roger BOUGEARD 12 Les Marches

2^e prix : M. Claude DAUGAN 7 Le Bois Gesbert du Haut

USM Foot

Pour la saison à venir, la section Football recherche des joueurs seniors (plus de 17 ans).

Les inscriptions des U6 à U11 pourront se faire lors du **Forum des Associations le 5 SEPTEMBRE**

Renseignements : Gilles Gautier : 06 89 27 87 82 / Delphine Tual : 06 89 86 55 59.



COVID-19, CORONAVIRUS :

Des mots inconnus pour la majorité de la population, hormis le corps médical. C'est pourtant de ces mots que dépend depuis le début de l'année notre vie. Depuis le 15 Mars dernier, notre vie a été complètement bouleversée.

Le 15 Mars, le Président de la République, annonce la fermeture de tous les lieux publics « non-indispensables » ; seuls restent les commerces alimentaires, pharmacies, tabacs, presse. Ce confinement, prévu dans un premier temps pour deux semaines, sera prolongé jusqu'au 11 Mai soit 55 jours. 55 jours durant lesquels nos sorties sont limitées aux courses de première nécessité, au soutien de personnes en difficulté, à une heure d'activité sportive dans un rayon d'un kilomètre. Dans certaines régions, les hôpitaux sont débordés, ils manquent de matériel, de masques et il faut faire appel à des volontaires d'autres régions. L'activité économique est fortement réduite, les usines ferment et le télétravail est fortement encouragé. L'école est ouverte aux enfants de soignants ; les autres suivent des cours par internet. Les personnes âgées dans les EHPAD n'ont pas le droit aux visites de leurs proches.

A partir du 11 mai, le déconfinement progressif est mis en place, l'activité économique reprend, la population peut se déplacer dans un rayon de 100 km, l'école reprend en Juin. Aujourd'hui, notre vie est presque normale, mais le virus est toujours présent et il nous faut adopter de nouveaux comportements : lavage fréquent des mains, port du masque dans les lieux publics et mesures de distanciation.

Pour notre pays, le bilan est de 30000 décès ; la région Bretagne a été relativement épargnée ; mais chacun d'entre nous connaît dans son entourage au moins une personne qui a été touchée.

REMERCIEMENTS

Aujourd'hui, il est important de remercier tous ceux qui nous ont aidés à traverser cette période difficile : au nom de la population médréacienne, la municipalité remercie :

Le corps médical qui a continué à travailler dans ces conditions et soigner les malades

Les commerçants et artisans qui ont travaillé pour nourrir la population ou répondre à leurs autres besoins

Le personnel communal qui a assuré sa mission

Les enseignants et le personnel des écoles.

Il reste des masques à disposition de la population à la Mairie.

TEMOIGNAGE D'UNE FAMILLE DE SOIGNANT

Aujourd'hui 12 mars 2020, Mr Macron parle pour nous annoncer le début du confinement : « A partir de lundi 16 mars, les écoles sont fermées ». Je suis une maman soignante qui vit déjà le covid sur mon lieu de travail depuis 15 jours. Il me faut trouver une solution pour mes 2 enfants. Heureusement pour moi, Adeline, la cheffe d'établissement de l'école Saint Joseph où est scolarisé ma fille Lilou va intervenir auprès de l'inspectrice pour le regroupement se fasse sur Médréac ; et va également contacter le chef d'établissement du collège La Providence afin de prendre mon fils en charge. Me voila rassurée, mes 2 enfants sont en sécurité à l'école avec une équipe d'enseignantes et ASEMs formidables qui va faire en sorte qu'ils se sentent bien chaque jour.

Lilou : « Je me suis bien amusée, malgré le peu d'enfants. Grâce à Monique, Adeline, Brigitte, Delphine, Nina, Sylvie et Laurence, j'ai pu travailler sur les devoirs des CE2. Grâce à elles, je n'ai pas vu le temps passé pendant que maman était au travail ! »

Encore un grand Merci, cette action m'a été d'une grande aide.



Décès, Transcriptions et inhumations

- | | |
|--|---|
| • SAUDRAIS Louis
4 Quéhugan 21/12/2019 | • BOUCREUX Claude
4 la Grande Boixière 21/02/2020 |
| • LECONTE Andrée née GUÉRÉMY
1 rue de Chateaubriand 17/12/2019 | • COULON Nellie née MESNAGE
1 rue de Chateaubriand 05/03/2020 |
| • HUET Louise née CRESPEL
1 rue de Chateaubriand 03/01/2020 | • FRIN Léa née GASPEL
40 rue de Romillé
MONTAUBAN-DE-BGNE
07/04/2020 |
| • LEBRETON Simonne née BÉCHU
1 rue de Chateaubriand 27/01/2020 | • GOGLIN Francine
3 les Grandes Haies 10/04/2020 |
| • GERNIGON Marie née BRIDEL
16 rue des Mégalithes 28/01/2020 | • CRESPEL Marie née GALLÉE
19 rue de la Libération 13/04/2020 |
| • REBUFFET Paulette née OGÉ
1 rue de Chateaubriand 23/01/2020 | • BRILLAULT Anne née RAULT
1 rue de Chateaubriand 08/05/2020 |
| • BUSNOUF Claude 11 la Hucherais -
MONTAUBAN-DE-BGNE 21/02/2020 | • LUCAS Rémy
25 Trégueneuc 23/05/2020 |

Naissances

- RUELLAN Léane
41, rue de Rennes 22/12/2019
- MOUZAN Elouen
7, Parvoisin 04/03/2020
- CARON Amarin
37, la Ville Richard 09/04/2020
- DARTOIS Thibault
La Belle Épine 27/06/2020

Mariage

- BORA Aydin et HELLIER Elizabeth 14 mars 2020



INFORMER

Un nouveau site internet pour mieux vous informer !

Depuis février dernier, la nouvelle version du site du SMICTOM propose une évolution importante : tout en maintenant la part importante consacrée à la sensibilisation à la réduction et au tri de ses déchets, le nouveau site développe les services en ligne dans un nouvel espace : suivi des levées de son bac, demande de nouveaux bacs, emménagement/déménagement,...

Conçu par la société nantaise Kalelia, spécialisée dans la communication numérique, le nouveau site est désormais facilement accessible depuis un smartphone ou une tablette.

Pour concevoir l'arborescence du site, les services du SMICTOM ont réalisé une analyse statistique à partir des pages les plus consultées par les usagers et de l'analyse des appels au standard, afin que chacun accède le plus facilement possible aux informations et services les plus recherchés de manière intuitive. Ainsi le bandeau central « en 1 clic » permet d'accéder directement aux informations essentielles.



Beaucoup plus pratique, le nouveau site Internet laisse également une place importante à l'actualité des différents services mais également aux messages et astuces qui évoluent en fonction de la période de l'année sur la manière de réduire ses déchets.

www.smictomcentreouest35.fr

SMICTOM
CENTRE ILLE & VILAINE OUEST
www.smictom-centreouest35.fr

Informations CCSMM

Espace entreprises « Le Tissé » : les réservations sont déjà possibles pour une ouverture le 1^{er} octobre

A partir du 1^{er} octobre 2020, l'espace entreprises LE TISSÉ de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban ouvrira ses portes aux entrepreneurs, artisans, travailleurs indépendants ou « nomades », télétravailleurs...

Situé à Montauban-de-Bretagne sur le parc d'activités de la Gautrais (axe Rennes Saint-Brieuc), ce nouveau bâtiment de 1 420 m², dédié à l'entrepreneuriat et aux nouvelles formes de travail, regroupe 14 bureaux, 5 ateliers, un espace de coworking et 2 salles de réunion raccordées à la fibre optique.

« Le Tissé » fait référence à la rue des Tisserands à Montauban-de-Bretagne qui dessert l'Espace entreprises. L'emplacement en entrée de ville et de territoire a été choisi pour sa visibilité et son accessibilité.

Cet équipement illustre la dynamique économique du territoire Saint-Méen Montauban. Son nom renvoie aussi à sa vocation : l'Espace entreprises permettra aux entrepreneurs de développer leur réseau professionnel, de tisser du lien dans une dynamique collective.

Une développeuse économique de la Communauté de communes facilitera l'installation des entrepreneurs et leur mise en réseau, et un programme d'animations collectives (matinales, conférences, temps de convivialité...) sera proposé en fonction des besoins des entreprises.

L'objectif est de développer l'offre existante composée notamment d'ateliers-relais et de bâtiments industriels répartis sur les parcs d'activités du territoire intercommunal afin d'accompagner les entreprises tout au long de leur croissance, dans une logique de parcours, en disposant d'un équipement permettant cette agilité et une grande flexibilité.

Fonds COVID Résistance Bretagne : 220 000 € pour soutenir les commerçants, TPE, indépendants et les associations du territoire de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban.

Initié par la Région Bretagne, ce fonds doté de 27,5 millions d'euros est financé par la Région, les Départements bretons, la Banque des Territoires et les intercommunalités. Chaque collectivité participe à hauteur de 2 € par habitant sur son périmètre géographique, la participation de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban s'élève donc à 55 000 € pour une enveloppe financière de 220 000 € dédiée au territoire.

Cette aide vise à maintenir la vitalité du territoire breton en accordant des prêts à taux zéro aux associations et aux petites entreprises qui présentent un besoin de trésorerie, non couvert par financement bancaire, dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19

Détail, modalités et dépôt des demandes d'aides sur :
<https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/covid19-fonds-covid-resistance/>

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet de la Communauté de communes :

>l'actualité économique pour les entreprises : <https://www.stmeen-montauban.fr/actualites-generales/566-covid-19-soutien-aux-entreprises> - cette page est régulièrement mise à jour pour votre information.

>les dispositifs de soutien aux entreprises et liens utiles : <https://www.stmeen-montauban.fr/entreprendre/soutien-entreprises>



Contact : Service communication - Bertrand BEUCHER - Pénélope ODYE
Manoir de la Ville Cotterel • 46, rue de Saint-Malo • BP 26042 • 35360 Montauban-de-Bretagne
Tél. 02 99 06 54 92 • Fax : 02 99 06 61 66 • Courriel : communication@stmeen-montauban.fr
www.stmeen-montauban.fr

Informations CCSMM

Transport à la demande (TàD) : un service de proximité d'aide aux déplacements

Les 17 communes du territoire bénéficient de ce service.

Le TàD est destiné aux habitants du territoire de plus de 65 ans et/ou présentant un handicap (TàD services) et aux personnes en insertion et/ou recherche d'emploi (TàD emploi).

Une inscription au service est nécessaire avant toutes réservations.

Rappel : il faut impérativement réserver son trajet au plus tard la veille de son déplacement et avant midi.

Mesures sanitaires :

- **L'utilisateur devra se présenter seul.** Un accompagnant sera autorisé uniquement pour motif médical.
- **Le port du masque est obligatoire.**

Inscriptions et Réservations : 02 99 06 54 92

+ d'infos :

www.stmeen-montauban.fr, rubrique «VIVRE ET SE DIVERTIR» puis «SE DEPLACER».

HABITAT : des aides pour la rénovation

Dans le cadre de sa politique de l'Habitat, la Communauté de communes propose différentes aides financières pour des projets de rénovation, d'amélioration de l'habitat ou d'acquisition.

Il existe différentes permanences de partenaires de l'habitat.

Pour prendre rendez-vous :

à l'espace France Services : 02 99 09 44 56, ou par mail : msap@stmeen-montauban.fr

à l'accueil de la Communauté de communes : 02 99 06 54 92 ou par mail : accueil@stmeen-montauban.fr

A noter, pour les communes de Bléruais, Gaël, Irodouër, Le Crouais, Muël, Saint-Malon-sur-Mel, Saint-Maugan, Saint-Méen-le-Grand, Saint-Onen-la-Chapelle, Saint-Pern et Quédillac, le programme sur les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), prend fin en mars 2021.

+ d'infos :

www.stmeen-montauban.fr, rubrique «SE LOGER»



Contact : Service communication - Bertrand BEUCHER - Pénélope ODYE
Manoir de la Ville Cotterel • 46, rue de Saint-Malo • BP 26042 • 35360 Montauban-de-Bretagne
Tél. 02 99 06 54 92 • Fax : 02 99 06 61 66 • Courriel : communication@stmeen-montauban.fr
www.stmeen-montauban.fr

Classes 0

1950



1960

*Nous remercions
les personnes
qui nous ont
transmis les photos*



1970



1980



Classes O



1990

2000



2010

CLASSES 0

26 Septembre 2020



PROGRAMME : 10h30 : Cérémonie Religieuse
12h00 : Photo
13h00 : Banquet
19h30 : Galette/saucisse et Bal

CONTACTS : Laurine : 07 50 98 84 16
Nathanaël : 07 88 62 45 58